

MISE À JOUR DU FHM – MARS 2021

LE CANADA FAIT FI DE SES PROPRES PROMESSES : IL DOIT AGIR EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES!



Juan Daniel Pacheco montrant de l'eau polluée près de la mine La Platosa, propriété d'Excellon.

Située à Durango, au Mexique, la communauté de La Sierrita a conclu un accord avec la société minière canadienne Excellon Resources en vue d'exploiter l'argent enfoui dans ses terres, promettant la prospérité à cette région rurale démunie. Quand Juan Daniel Pacheco Álvarez et d'autres membres de la communauté ont appris que l'entreprise avait enfreint cet accord, ils ont érigé un blocus pacifique pour faire respecter leurs droits, craignant que l'exploitation minière ne pollue leur eau et leurs terres. Ces événements ont eu lieu il y a près de 10 ans, mais Juan Daniel se souvient très bien comment les agents de sécurité ont violemment démantelé leur campement et blessé des protestataires. «Depuis, aucun jugement n'a été rendu en notre faveur, ce qui nous empêche d'obtenir justice», a indiqué Juan Daniel. «Notre demande est simple : nous voulons que le gouvernement du Canada assume la responsabilité des actions de son industrie extractive.»



L'ejido (titre pour les terres communales au Mexique) de la Sierrita.

L'histoire de La Sierrita n'est malheureusement pas unique. Des communautés partout à travers le monde se heurtent à la même dynamique lorsqu'elles essaient de faire valoir leurs droits auprès des entreprises canadiennes à l'étranger. La plupart du temps, l'immense déséquilibre de pouvoir en jeu fait en sorte qu'il est pratiquement impossible pour les victimes d'exercer un recours dans leurs propres pays. C'est pourquoi le RCRCE (Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises), duquel le Fonds Humanitaire des Métallurgistes (FHM) est un membre actif, s'est dit prudemment optimiste à l'annonce de la création d'un poste d'Ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises par le ministre du Commerce extérieur. Le gouvernement s'était alors engagé à conférer à l'Ombudsman les pouvoirs nécessaires «pour enquêter sur les allégations de violation des droits de la personne de la part d'entreprises canadiennes à l'étranger».

Trois années se sont écoulées depuis. L'Ombudsman est prête à recevoir des plaintes, mais le gouvernement n'a pas tenu parole, faisant de cette fonction une coquille vide. Autrement dit, les individus et les collectivités qui ont subi des préjudices suite aux activités des entreprises canadiennes à l'étranger ne peuvent toujours pas obtenir de l'aide de qui

que ce soit. Le FHM et leurs collègues membres du RCRCE dénoncent cette situation depuis longtemps. Toutefois, le 25 février dernier, un rapport ayant fait l'objet d'une fuite révélait que les spécialistes mandatés par le gouvernement du Canada lui-même disent la même chose : afin d'être efficace, l'Ombudsman doit disposer des pouvoirs nécessaires.

Le gouvernement du Canada continue d'ignorer les conclusions du rapport McIsaac, illustrant clairement sa tendance à céder sous la pression des entreprises quand il s'agit de les mettre face à leurs responsabilités. Bien qu'il se vante d'être un défenseur des droits de la personne à l'échelle mondiale, les promesses rompues au cœur du mandat de l'Ombudsman démontrent encore une fois comment le Canada ne respecte pas ses engagements envers les droits humains. Mais aussi longtemps que des communautés comme La Sierrita au Mexique poursuivront leur lutte en vue d'obtenir justice, les organisations de la société civile et leurs alliés au Canada continueront de lutter pour doter l'Ombudsman des pouvoirs qui lui sont essentiels.

Au début du mois de février, une délégation du RCRCE, dont Ken Neumann faisait partie, a rencontré la ministre Mary Ng afin d'exhorter à nouveau le gouvernement à tenir son engagement à réellement habiliter l'Ombudsman à enquêter sur les plaintes.

Crédits photos : Joshua Berson



Des membres de la communauté de La Sierrita pendant une réunion avec une délégation du FHM en 2013.



Pour en savoir plus sur le
Fonds humanitaire des Métallos

WWW.METALLOS.CA/FHM

Fonds humanitaire des Métallos

234 avenue Eglinton Est, Suite 800
Toronto, ON M4P 1K7

Téléphone: 416-487-1571

Télec: 416-487-9308

Courriel: fondshumanitaire@metallos.ca

UNITED STEELWORKERS
USW
MÉTALLOS